

Direction de la Construction – Service Conception, Plans, Modélisation

11 novembre 2020

Direction Générale de l'Ingénierie et du Cadre de Vie

MSP des Buers - Clos Caroline

Intégration du réemploi dans le projet
d'aménagement des locaux

ville de Villeurbanne



I. Éléments de projet

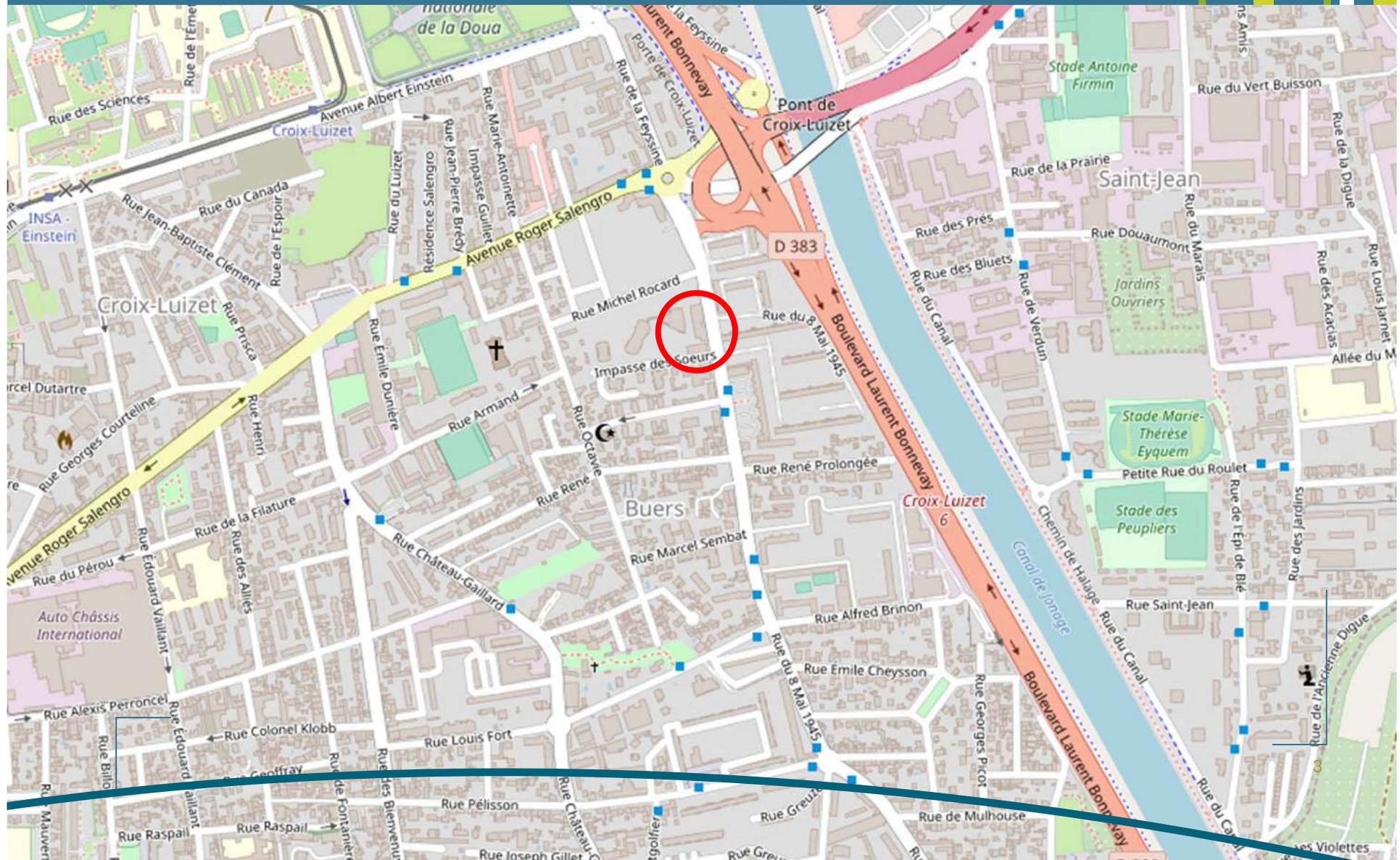
■ Contexte

- La Maison des Services Publics des Buers existante, se situe au 37a rue du 8 mai 1945 (RDC locaux Est Métropole Habitat)
- Le projet de restructuration urbaine du quartier en cours oblige à une relocalisation temporaire de la MSP au RDC du « Clos Caroline » :
34, rue du 8 mai 1945

- Informations générales sur le local :
 - Local brut
 - Surface utile : 252 m²
 - Coût travaux estimé : 300 000 €
 - Travaux : juillet 2020 à janvier 2021
 - ERP de catégorie 5 et de type W & L
 - Effectif limité à 49 personnes

- L'installation définitive dans un autre local est ciblée à l'horizon 2025

I. Éléments de projet - localisation



I. Éléments de projet – vue extérieure



I. Éléments de projet – vue intérieure

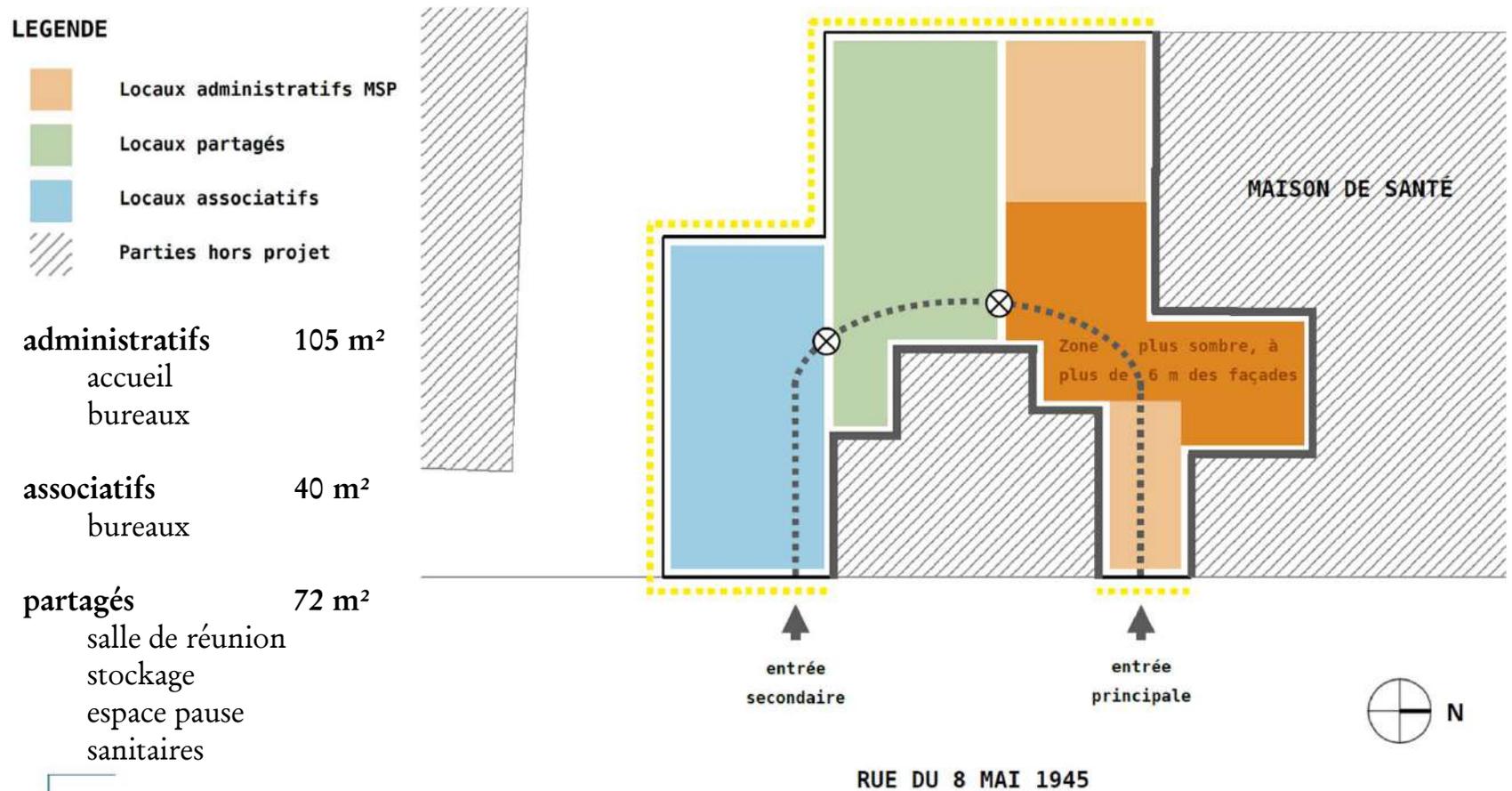


I. Éléments de projet –vue intérieure



I. Éléments de projet

■ Programme et schéma d'organisation des espaces :



I. Éléments de projet

- Vue générale:



II. REEMPLOI : *données générales*

- **Le réemploi dans le domaine de la construction :**
 - **42 millions de tonnes de déchets / an :**
 - 65% des déchets proviennent de la démolition
 - 28% de la réhabilitation
 - 7% de la construction neuve
 - **Actuellement seuls 50% des déchets du bâtiment sont valorisés (réemploi ou recyclage) or la loi de transition énergétique prévoyait un objectif de 70% d'ici 2020**
- **Économie circulaire**
 - **Circuits courts : proximité des gisements de matériaux**
 - **Économies d'énergie : pas d'extraction, ni de transformation, transport, ou démolition**

II. REEMPLOI : les freins

- De la *réemployabilité* au réemploi
- Un frein important : l'offre existe, la demande est faible

Fiche Frein n°7 Marché peu développé, demande faible		Economique
		Marché
Matériaux et produits réutilisés/réemployés impactés par ce frein		
Type de matériaux/produits	Tous	
Origine des matériaux/produits	Toutes	
Fonction dans le nouvel ouvrage	Toutes	
Caractérisation du frein		
Niveau récurrence du frein	Régulier	
Criticité du frein	Forte	
Textes de référence		

source : Rapport ADEME – *Identification des freins et leviers au réemploi de produits et matériaux de construction* – avril 2016

II. REEMPLOI : *Intégration dans le projet de la MSP des Buers*

- **Phase programme : penser le cycle de vie de l'équipement**
 - *« La MSP devrait rester dans les locaux du Clos Caroline quelques années seulement. [...] Il est donc demandé au concepteur de réfléchir à la notion d'aménagement minimum et temporaire des locaux. Il s'agira par exemple de prescrire des modes constructifs adaptés :*
 - *Pose et dépose facile des matériaux*
 - *Préférence pour des systèmes avec fixations plutôt que des éléments scellés (panneaux plutôt que faïences, ...)* »

Programme fonctionnel V03 - 23/10/2018

II. REEMPLOI : Construire en matériaux de réemploi

- **Se limiter à 2 ou 3 lots ou matériaux**
- **Matériaux identifiés :**
 - Les dalles de faux-plafond en dimension 600x600mm
 - Les isolants des cloisons (laine de verre épaisseur 45mm)
 - Le carrelage, la faïence
 - Les ossatures et panneaux bois des cloisons
- **Matériaux retenus :**
 - Les dalles de faux-plafond en dimension 600x600mm
 - Faïences
 - Panneaux bois des cloisons

II. REEMPLOI et « Réemployabilité » : la MSP comme futur gisement de réemploi

* Cloisons à ossature bois dans les locaux administratifs et l'espace d'accueil du public :



II. Réemploi ET « Réemployabilité » : la MSP comme futur gisement de réemploi

Locaux associatifs :

* Cloisons modulaires de hauteur standard (2,5m Ht)



II. Réemploi : Utilisation de matériaux de surplus

Accueil MSP et locaux communs :

- * Habillage en panneaux bois et portes issus à 70% du surplus du stock de l'entreprise de menuiserie intérieure

- * Carreaux de faïence issus du surplus du stock de l'entreprise de carrelage



II. Réemploi : réemploi de dalles de faux-plafond d'un bâtiment à démolir

Locaux associatifs et administratifs :

* Dalles de faux-plafond standard en réemploi pour les bureaux et circulations issus du chantier de démolition des locaux du CROUS à Lyon
8° arrt.



II. REEMPLOI : Le réemploi mis en œuvre

■ Entreprises :

■ Accompagner les entreprises dans la fourniture et mise en œuvre de matériaux de réemploi :

- *sourcing* fournisseurs, prise de contact et établissement de devis pour les lots identifiés
- accompagnement des titulaires des lots concernés pour l'achat des fournitures
- accompagnement au choix des produits réutilisés et à la réalisation des plans de calepinage
- adaptation du projet en cours d'étude et de chantier

II. REEMPLOI : Le réemploi mis en œuvre

■ Communication

- Valoriser le caractère expérimental et prospectif de la démarche
- Réaliser une analyse a posteriori :
 - coûts
 - délais
 - réduction de l'empreinte carbone
- Valoriser l'action auprès du grand public et des professionnels